

COMMUNE DE

TORSAC

016-211603824-20260119-D202613-DE
Reçu le 02/02/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2026_1_3

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L' an deux mille vingt six, le lundi 19 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Date de convocation du : 13 Janvier 2026

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, GUILBAUD Francis, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline

Pouvoirs :

BRISSEAUD Philippe a donné pouvoir à BREARD Catherine
LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à TARDY Marie-Line
PERONNAUD Thierry a donné pouvoir à DEPIT NAUZIN Caroline
HENRI Audrey a donné pouvoir à JORAT David

**Objet : Délibération pour
procéder à une enquête
publique préalable à
l'échange d'une section
d'une voie communale**

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, LABUSSIÈRE Patricia, PERONNAUD Thierry,
HENRI Audrey

Secrétaire de Séance : Marie-Line TARDY

Le Maire de la commune de TORSAC expose,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 novembre 2025 pour procéder à des échanges de chemins et terrains,

Considérant le bien communal, à savoir une section de la voie communale n° 108 dite "Chemin de la Baronnie",

Considérant que cette portion de voie ne dessert que les riverains, propriété de la société FONTERIS, cette dernière a demandé à la commune de TORSAC, la possibilité de se porter acquéreur.

Avant tout échange de cette portion de voie communale n° 108, il convient de prononcer son déclassement du domaine public communal de sorte qu'elle soit intégrée dans le domaine privé communal,

Considérant que l'opération envisagée à pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, le déclassement n'est pas dispensé d'enquête publique préalable,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de lancer l'enquête publique préalable au déclassement d'une partie de la voie communale n° 108 dite "chemin de la Baronnie", comme indiqué sur le plan annexé,

- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 19/01/2026, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le - 2 FEV. 2026
Affiché le.....- 2 FEV. 2026

